



Commune de Mézeray

A Mézeray, le 14 septembre 2026

Conseil Municipal
Séance du 21 septembre 2026

Le prochain Conseil Municipal se tiendra dans la salle polyvalente le **lundi 21 septembre 2026 à 20h30**. Vous êtes cordialement invités à y assister.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

- 1- Adoption du Procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026
- 2- Décisions du Maire dans le cadre de la délégation d'attribution du Conseil Municipal
- 3- Annulation du titre de recettes 2025 n° 1502 enregistré suivant la délibération n° 2025.33 portant sur la « Pose d'enrobé route des Musses – Frais à la charge des administrés »
- 4- Rénovation de l'école élémentaire – décision du Conseil Municipal sur la procédure à suivre
- 5- Rénovation de l'école élémentaire – autorisation de signature de la demande de subvention LEADER
- 6- Vente de mobilier communal réformé : mobilier scolaire
- 7- Modification demandée par la société Phoenix France Infrastructures pour l'implantation de l'antenne relais située sur la parcelle D1328 au lieu-dit Le Bourg – décision du Conseil Municipal
- 8- Solidarité sollicitée par l'Association des Maires de France en partenariat avec la Protection Civile en faveur des communes sinistrées par les incendies exceptionnels
- 9- Projet d'installation d'un robot tondeuse sur le terrain de foot et ses abords : examen des différentes propositions
- 10- Adhésion au Service Commun Communication proposé par la Communauté de Communes du Val de Sarthe
- 11- Redevance d'occupation du domaine public : validation du montant de la redevance émis à l'encontre de la société Orange pour l'ensemble de son patrimoine installé sur la commune de Mézeray
- 12- Renouvellement de l'opération « Ma cantine à 1 euro » pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2027
- 13- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Val de Sarthe : annule et remplace la délibération n° 2026.40 du 5 juin 2026 sur demande de la CDC
- 14- Désignation d'un référent laïcité
- 15- Informations diverses

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Maire,

Hervé FONTAINEAU

